Volume 22 Issue 4
Originally issued as A3

Global Journal of Management and Business Research: A Administration and Management
Volume 22 Issue 3 Version 1.0 Year 2022
Type: Double Blind Peer Reviewed International Research Journal
Publisher: Global Journals
Online ISSN: 2249-4588 & Print ISSN: 0975-5853

Dilution of Ownership and Disciplinary Control of the Manager within Companies in Cameroon

By M. Gorsou Mohay Paye Patrick Arthur, M. Djouberou Jean-Louis & M. Djobsia Emmanuel

l'université de Maroua Cameroun

Abstract- The traditional agency conflict between shareholders and managers reflects the existence of a control body within companies. Thus, the Board of Directors, because of its efficiency, can be used to defend the interests of shareholders. This leads us in the context of this research to focus on the analysis of the influence of the dilution of ownership on the effectiveness of the board, more specifically in terms of disciplinary control of managers. In view of the importance of the board of directors in corporate governance, the purpose of this work is to attempt to demonstrate through a hypothetico-deductive research, the existing relationship between the dilution of ownership and the disciplinary control of the manager. Within companies. The result obtained on a sample of 61 companies confirms the presupposed link between these two groups of variables and suggests the need for companies to engage in a truly proactive approach in terms of dilution of ownership.

Keywords: board of directors, dilution of ownership, disciplinary control.

GJMBR-A Classification: DDC Code: 346.410666 LCC Code: KD2100



Strictly as per the compliance and regulations of:

© 2022. M. Gorsou Mohay Paye Patrick Arthur, M. Djouberou Jean-Louis & M. Djobsia Emmanuel. This research/review article is distributed under the terms of the Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International (CC BY-NC-ND 4.0). You must give appropriate credit to authors and reference this article if parts of the article are reproduced in any manner. Applicable licensing terms are at https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/.

Dilution of Ownership and Disciplinary Control of the Manager within Companies in Cameroon

Dilution de la propriété et contrôle disciplinaire du dirigeant au sein des entreprises au Cameroun

M. Gorsou Mohay Paye Patrick Arthur [α], M. Djouberou Jean-Louis [σ] & M. Djobsia Emmanuel [ρ]

Abstract- The traditional agency conflict between shareholders and managers reflects the existence of a control body within companies. Thus, the Board of Directors, because of its efficiency, can be used to defend the interests of shareholders. This leads us in the context of this research to focus on the analysis of the influence of the dilution of ownership on the effectiveness of the board, more specifically in terms of disciplinary control of managers. In view of the importance of the board of directors in corporate governance, the purpose of this work is to attempt to demonstrate through a hypothetico-deductive research, the existing relationship between the dilution of ownership and the disciplinary control of the manager. Within companies. The result obtained on a sample of 61 companies confirms the presupposed link between these two groups of variables and suggests the need for companies to engage in a truly proactive approach in terms of dilution of ownership.

Keywords: board of directors, dilution of ownership, disciplinary control.

Résumé- Le traditionnel conflit d'agence entre actionnaires et dirigeants traduit l'existence d'un organe de contrôle au sein des entreprises. Ainsi, le Conseil d'Administration (CA), du fait de son efficacité peut être utilisé pour la défense des intérêts des actionnaires. Ce qui nous amène dans le cadre de cette recherche à nous orienter sur l'analyse de l'influence de la dilution de la propriété sur l'efficacité du CA, plus précisément en matière de contrôle disciplinaire des dirigeants.Au regard de l'importance du CA dans la gouvernance d'entreprise, le but de ce travail est de tenter de démontrer au travers d'une recherche hypothético-déductive, la relation existante entre la dilution de la propriété et le contrôle disciplinaire du dirigeant au sein des entreprises. Le résultat obtenu sur un échantillon de61 entreprises confirme le lien présupposé en ces deux groupes de variables et suggère la nécessité pour les entreprise à s'engager dans une démarche véritablement proactive en matière de dilution de la propriété.

Mots clés: conseil d'administration, dilution de la propriété, contrôle disciplinaire.

Author α: Doctorant en Sciences de Gestion, enseignant assistant à l'Ecole National Supérieure des Mines et des Industries Pétrolières de l'université de Maroua Cameroun. courriel: gorsouarthur@gmail.com
Author σ: Docteur en Sciences de Gestion, enseignant assistant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'université de Maroua Cameroun. courriel: jeanlouisdjouberou82@yahoo.fr
Author ρ: Docteur en Sciences de Gestion, enseignant assistant à la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion de l'université de Maroua Cameroun. courriel: djobsone@yahoo.fr

I. Introduction

Dans le domaine de la gouvernance et du management stratégique, la performance est le résultat des efforts des différentes parties prenantes de l'entreprise. L'intervention du Conseil d'Administrationdans la gestion stratégique de l'entreprise a été régulièrement inscrite dans l'agenda des débats professionnels et des recherches académiques au cours des deux dernières décennies. La pertinence de ces débats s'est révélée à la bourse de Toronto à la suite de la faillite de nombreuses sociétés canadiennes à travers la question ultime : « *Where were the directors ?* ». La faillite du siècle d'Enron (2001) aux Etats-Unis, le scandale de Bernard Madoff en décembre 2008, les tragédies financières de Vivendi Universal en 2002 entre autres sont autant d'exemples vivants qui témoignent de la portée de cette question et des conséquences de l'inefficacité du contrôle disciplinaire effectué par le CA. Mfouapon et Feudjo (2013) affirment que dans le contexte camerounais, le capital est encore très concentré entre les mains d'hommes d'affaires certes fortunés mais moins instruits. Le choix des administrateurs par ces derniers remet en cause la qualité de la structure de détention du capital. Les efforts sans succès des pouvoirs publics, allant des politiques de promotion des grandes firmes, des PME/PMI, aux privatisations auxquels s'ajoutent les pressions extérieures fait de la structure de l'actionnariat dans les entreprises camerounaises un enjeu important de l'efficacité du CA (Tajer et *al.*, 2021).

Cette étude effectuée dans le contexte camerounais se propose donc de répondreà la question de savoir quelle est l'influence de la dilution de la propriété sur le contrôle disciplinaire du dirigeant ?

Ainsi, le présent papier est organisé en trois points. Premièrement, il sera question de présenter le cadre conceptuel et les hypothèses de la recherche (1). Deuxièmement, la méthodologie de la recherche sera abordée (2), et troisièmement, les différents résultats seront exhibés puis discutés.

© 2022 Global Journals

a) *Le contrôle disciplinaire du dirigeant résultant d'une dilution de l'actionnariat: cadre conceptuel et hypothèses*

L'étude des mécanismes de gouvernance d'entreprise assigne au Conseil d'Administration une place centrale. Chargéde représenter les intérêts des actionnaires, il apparait comme l'organe privilégié de contrôle des dirigeants. Le Conseil d'Administrationpeut être plus ou moins efficace selon le type de société et la géographie du capital.

Demsetz (1983), Shleifer et Vishny (1997) et Yougang (2018) suggèrent que la concentration du capital est un gage d'efficacité du contrôle de la gestion des dirigeants par les actionnaires. En effet, dans une firme dont le capital est trèsdispersé, aucun des propriétaires n'est incitéà investir dans le contrôle des dirigeants car il sera seul à en supporter le coût alors que l'ensemble des actionnaires bénéficiera de cette action. Il est donc possible d'observer des comportements de « *free rider* » au sein d'un actionnariat diffus et par conséquent des dirigeants peuvent laisser libre cours à leur opportunisme dans la gestion de la firme.

En revanche, les actionnaires détenant une part significative du capital pourront trouver un intérêtà assumer le contrôle des dirigeants dans la mesure où ils s'approprieront une part non négligeable des bénéfices supplémentaires ainsi réalisés. Ils seront donc incités davantage à l'activisme de façonà orienter la stratégie de l'entreprise dans le sens d'une meilleure valorisation de leurs titres et défendant ainsi l'intérêt commun des actionnaires. Leur incitation à agir constitue la meilleure garantie de leur efficacité et probablement la moins onéreuse en termes de coût d'agence. Ces actionnaires majoritaires disposent également d'avantages importants par rapport à un ensemble d'actionnaires minoritaires isolés. D'abord, ils peuvent mobiliser plus aisément des moyens importants pour contrôler les dirigeants et protéger leurs investissements.

De plus, le nombre des voix qu'ils possèdent leur permet d'influencer les votes lors des assembléesgénérales ou éventuellement convaincre les petits actionnaires d'adhérerà leurs décisions et de les soutenir en cas d'opposition avec la direction de l'entreprise (Mtanios et Pasquerot, 1999). Ces arguments avancés dans le cadre de la théorie de l'agence montrent bien que la présence d'actionnaires majoritaires constitue un facteur très important pour une bonne gouvernance d'entreprise (Bimene et Ngouen, 2020). De ce fait, on peut s'attendre à ce que le pouvoir disciplinaire du Conseil d'Administration soit faible dans les sociétés dont le capital est concentré, puisque la discipline sera assurée directement par les actionnaires dominants, à moins que ces derniersfassent partie intégrante du CA; ce qui est pour la plupart évident.

Par ailleurs, Jensen et Meckling (1976) et Moungou Mbenda (2017) affirment que plus la part du capital détenue par les dirigeants est importante, plus la divergence entre leurs intérêts et ceux des actionnaires est faible. En d'autres termes, le dirigeant détenant une portion élevée des actions a peu d'intérêtà maximiser sa richesse personnelle par des comportements opportunistes préjudiciables pour le patrimoine de la société, puisqu'il en subit les contrecoups (baisse de la valeur de ses actions). De ce fait, on peut s'attendre à ce que le rôle disciplinaire du Conseil d'Administration soit moins important dans les entreprises où la propriété managériale est élevée (Hermalin et Weisbach, 1991; Mbaduet et *al.*, 2019).

La structure de propriété de l'entreprise peut également influencer la taille du conseil et ce dernier à une influence sur l'efficacité du CA. Celle-ci devrait être plus faible dans les entreprises de type familial et plus importante dans les sociétés contrôlées. Charreaux et Pitol-Belin (1987), defaçondescriptive, ont mis en évidence que la taille est fonction de la catégorieà laquelle appartient la société. L'étude de Kini et *al.* (1995) illustre l'effet de la structure de propriété sur la taille du Conseil d'Administration. Le changement dans la structure de propriété de l'entreprise a la suite d'OPA disciplinaire (avec changement de dirigeant) et non disciplinaire (sans changement de dirigeant) se traduit par une réduction de la taille du conseil, réduction qui touche plus les administrateurs externes que les administrateurs internes. Selon Charreaux et Pitol- Belin (1990), les administrateurs externes peuvent utiliser leurs compétences particulières et leur détachement pour apporter une vision critique des problèmes ou projets soumis par les dirigeants. De même, ces derniers fournissent leur point de vue de manière indépendant et impartial. Ceci leur permettant d'exercer un jugement objectif de la performance des dirigeants.

Ainsi, le pourcentage de capital détenu par les administrateurs externes met en relief les incitations de ces administrateurs en tant qu'actionnaire à remplir efficacement leur fonction de contrôleur (Alexandre et Paquerot, 2000). Cet avis est partagé aussi par Kini et *al.* (1995) qui affirme que le meilleur moyen pour qu'un administrateur s'apparente dans son comportement à un actionnaire c'est d'être lui-même un actionnaire. Ceci peut s'expliquer par le fait qu'un administrateur ayant une participation importante au capital est susceptible de défendre plus âprement ses intérêts et donc de contester les propos de la direction car ces décisions auront un impact sur sa propre richesse (Feudjo et Tchankam, 2018). Dans le même sens, Jensen (1993) avance que la détention d'un pourcentage du capital de l'entreprise constitue un moyen permettant d'aligner les intérêts des administrateurs avec ceux des actionnaires et d'exercer ainsi un contrôle efficace de la gestion de l'entreprise.

Plus l'engagement financier des administrateurs externes est important, plus la marge de manœuvre du dirigeant sera faible. Or, en cas de dilution de propriété,

© 2022 Global Journals

le pourcentage de capital détenu par les administrateurs va significativement diminuer; ce qui entrainera un conflit d'intérêt entre les administrateurs et les actionnaires. Tout ceci nous conduit à formuler les hypothèses suivantes:

H1: Plus la part du capital revenant au principal actionnaire est faible plus le nombre d'administrateurs externes est élevé.

H2: Plus le capital est dispersé, plus le Conseil d'Administration dispose de comités spécialisés de contrôle.

II. Méthodologie

a) Cadre d'échantillonnage et taille de l'échantillon

Compte tenu de la particularité de ce sujet devant étudierl'impact de la dilutionde la propriété sur le contrôle disciplinaire du dirigeant, la démarche hypothético-déductive est adoptée d'une part, et un choix raisonné a été fait en faveur des S.A et S.A.R.L d'autre part. Etant donné que l'échantillon sera confronté àcertains tests statistiques, une enquête a été réalisée dans le but d'obtenir un échantillon dont la taille est d'au moins trente (30) individus exploitables. Aussi, sachant qu'un échantillon de grande taille reproduit avec plus de précision les caractéristiques de la population, 61 S.A et S.A.R.L des villes de Douala, Yaoundé et Maroua ont été interrogées.

Le tableau suivant retrace l'administration du questionnaire dans les trois Régions:

Tableau 1: Répartition de l'échantillon par régions

Villes	Questionnaires					
	Administrés		Récupérés		Exploitables	
	Effectifs	%	Effectifs	%	Effectifs	%
Douala	48	55,82	37	54,41	34	55,74
Yaoundé	28	32,55	21	30,88	19	31,15
Maroua	10	11,63	10	14,71	8	13,11
Total	86	100	68	100	61	100

Source: Auteurs

b) Opérationnalisation des variables

i. *Opérationnalisation des variables relatives à la dilution de la propriété*

Il s'agit principalement de la part du capital revenant au principal actionnaire et la dispersion du capital.

Pour ce qui est de la variable « part de capital revenant au principal actionnaire », celle-ci est mesurée à l'aide d'une échelle d'intervalle et recherche à savoir s'il existe un groupe d'actionnaires détenant une part significative du capital mettant en évidence le niveau de dilution de la propriété. Elle prend la valeur 1 pour un niveau de détention de moins de 20% et la valeur 2 pour plus de 20%.

En revanche, pour la variable « dispersion du capital », elle est mesurée à l'aide d'une échelle nominale à 5 modalités visant à mettre en évidence le niveau de dispersion du capital. Ce niveau de dispersion est mesuré à l'aide d'une échelle de Likert avec supports sémantiques à cinq points: (+1) Absolument pas d'accord, (+2) Pas d'accord, (+3) Neutre, (+4) D'accord, (+5) Tout à fait d'accord.

	(+1)	(+2)	(+3)	(+4)	(+5)
Il n'existe pas un actionnaire ou groupe d'actionnaires majoritaires					
L'ouverture du capital est significative					
Le capital est dispersé entre les mains de plusieurs actionnaires					
Aucun actionnaire n'a un pouvoir de contrôle et de vote significatif					

ii. *Opérationnalisation des variables relatives au contrôle disciplinaire du dirigeant*

Le contrôle disciplinaire repose sur la présence de comités spécialisés de contrôle et sur le nombre d'administrateurs externes et indépendants.

La présence de comités spécialisés de contrôle est une variable qualitative dichotomique cherchant à mettre en évidence l'existence de comités spécialisés qui travaillent en collaboration avec le Conseil d'Administration. Elle prend la valeur 1 dans le cas où il existe au moins un comité et 2 dans le cas où le Conseil d'Administration fonctionne sans comité.

Pour ce qui est du nombre d'administrateurs externes et indépendants, cette variable quantitative est mesurée à l'aide d'une échelle d'intervalle permettant de savoir le nombre d'administrateurs externes et indépendants. Cette variable est codée de la manière suivante : elle prend la valeur 1 pour moins de 3 et la valeur 2 pour plus de 3.

c) Les outils d'analyse

Pour tester nos hypothèses formulées, certaines méthodes statistiques nous ont servi d'outils d'analyse. Il s'agit principalement du tri à plat, la méthode des scores, le test du Khi-deux et mesure

© 2022 Global Journals

d'association et de la régression linéaire simple. Ces analyses sont effectuées à l'aide du logiciel SPSS et les données ont été recueillies au préalable à l'aide d'un questionnaire adressé aux entreprises à Conseil d'Administration.

d) Les caractéristiques de l'échantillon

Les entreprises de l'échantillon se caractérisent par une prédominance de celle relevant du secteur des services. Ainsi dans la répartition, on a 31,1% d'entreprises de l'échantillon exerçant dans le domaine commercial, 11,5% dans le secteur industriel, 57,4% dans le secteur des services.

De même, suivant la forme juridique, les entreprises de l'échantillon sont à majorité sont des S.A (72,1%) suivies des S.A.R.L à 27,9%.

Pour ce qui est du statut juridique de notre échantillon, 73,8% des entreprises appartiennent aux sociétés indépendantes, 19,7% appartiennent aux sociétés filiales et 6,6% aux sociétés mères.

Concernant le capital, il ressort de l'analyse que 63,9% de notre échantillon ont plus de 500 millions comme capital tandis que 36,1% de l'échantillon ont moins de 500 millions.

Les statistiques sur les types de répondant de notre questionnaire précisent que 54,1% des répondants sont des dirigeants, 29,5% sont des administrateurs et 16,4% sont des actionnaires.

III. Résultats et Discussions

a) L'influence de la part du capital revenant au principal actionnaire sur le nombre d'administrateurs externes et indépendants

Il s'agit donc de procéder au test de l'hypothèse en question. L'idée qui sous-tend cette relation est que plus la part du capital revenant au principal actionnaire est faible plus le nombre d'administrateurs externes et indépendants est élevé.

Il s'agit d'effectuer d'abord un tableau croisé entre ces deux variables afin de ressortir le lien existant entre eux, ensuite nous analyserons le lien existant entre ces deux variables à l'aide des tests statistiques.

Tableau 2: Relation entre la part du capital revenant au principal actionnaire et le nombre d'administrateurs externes et indépendants

			Nombre d'administrateurs externes et indépendants		Total
			Moins de 3	Plus de 3	
Part du capital en pourcentage qui revient au principal actionnaire ou groupe d'actionnaire	Plus de 20%	Effectif	23	5	28
		Effectif théorique	15,1	12,9	28,0
		% dans la part du capital en pourcentage qui revient au principal actionnaire ou GA	82,1%	17,9%	100,0%
		% dans nombre d'administrateurs externes et indépendants	69,7%	17,9%	45,9%
		% du total	37,7%	8,2%	45,9%
	Moins de 20%	Effectif	10	23	33
		Effectif théorique	17,9	15,1	33,0
		% dans part du capital en pourcentage qui revient au principal actionnaire ou GA	30,3%	69,7%	100,0%
		% dans nombre d'administrateurs externes et indépendants	30,3%	82,1%	54,1%
		% du total	16,4%	37,7%	54,1%
Total		Effectif	33	28	61
		Effectif théorique	33,0	28,0	61,0
		% dans part du capital en pourcentage qui revient au principal actionnaire ou GA	54,1%	45,9%	100,0%
		% dans nombre d'administrateurs externes et indépendants	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	54,1%	45,9%	100,0%
X^2 cal = 16,393		ddl = 1	prob = 0,000	phi = 0,518	C = 0,460

Source: nos enquêtes

Parmi les 33 entreprises dont la part du capital revenant au principal actionnaire est de plus de 20%, 5 soit 17,9% ont plus de 3 administrateurs externes et indépendants. En revanche, 23 CA soit 82,1% ont moins de 3 administrateurs externes et indépendants. La valeur de X^2 cal (16,393) avec ddl=1, est fortement supérieure à la valeur du X^2 théorique (3,84) au seuil α de 0,05. La probabilité de significativité associée est de 0,000 donc bien inférieur à 0,05. Selon ce test, cela nous conduit à confirmer l'hypothèse de dépendance

© 2022 Global Journals

des variables et à rejeter par conséquent celle d'une absence de lien entre la part du capital revenant au principal actionnaire et le nombre d'administrateurs externes et indépendants. De même, les valeurs de phi et de C respectivement de 0,518 et de 0,46 viennent confirmer cette existence des liens. Tous ces éléments du tableau ci-dessus nous conduisent à confirmer avec un risque de 5% de se tromper de notre hypothèse H1. Il reste cependant à vérifier la relation entre ces différentes variables par la régression linéaire simple.

Par ailleurs, l'analyse de la régression simple entre la part du capital revenant au principal actionnaire et le nombre d'administrateurs externes et indépendants vient confirmer le test du Khi-deux.

Tableau 3: Analyse de la régressionentre la part du capital revenant au principal actionnaire et le nombre d'administrateurs externes et indépendants

Récapitulatif du modèle[b]

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
1	,901[b]	,812	,809	,2189

b. Valeurs prédites: (constantes), part du capital en pourcentage qui revient au principal actionnaire ou groupe d'actionnaires

ANNOVA[a]

Modèle	Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Sig.
Régression	12,222	1	12,222	255,097	,000[b]
Résidu	2,827	59	4,79		
Total	15,049	60			

a. Variable dépendante: nombre d'administrateurs externes et indépendants
b. Valeurs prédites: (constantes), part du capital en pourcentage qui revient au principal actionnaire ou groupe d'actionnaires

Coefficients[a]

	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
	A	Erreur standard	Bêta		
(Constante)	,173	,098		,000	1,000
1 part du capital en pourcentage qui revient au principal actionnaire ou groupe d'actionnaires	,898	,056	,901	15,972	,000

a. Variable dépendante: nombre d'administrateurs externes et indépendants
Source: Auteurs

Le premier modèle obtenu est significatif ($p<0,000$).En effet, le coefficient de détermination ou R-deux (R^2) du modèle de régression linéaire donne une valeur qui est nettement très satisfaisant (0,812) puisque supérieur à 0,5. Il est confirmé par le test de la robustesse du modèle dans la mesure où la valeur F est égale à 255,097 et est significative au seuil de 0,000 pour 1 et 59 degré de liberté. Le modèle de régression entre la part du capital revenant au principal actionnaire (X) et le nombre d'administrateurs externes et indépendants (Y) se présente de la façon suivante:

$$Y = 0,173 + 0,901\ X + \varepsilon$$

$$(15,972)$$

Comme on peut le constater, le coefficient de régression de la variable explicative (part du capital revenant au principal actionnaire) pour ce modèle a une valeur (t) de student supérieure à 2, soit 15,972. On note par ailleurs que ce coefficient de régression est significativement différent de zéro comme l'atteste le test de la valeur de (t). En effet, ce coefficient est différent de zéro au seuil de 0,000. On peut alors conclure que le nombre d'administrateurs externes et indépendants est lié à la part du capital revenant au principal actionnaire des entreprises camerounaises. L'hypothèse H1: plus la part du capital revenant au principal actionnaire est faible, plus le nombre d'administrateurs externes est élevé est validé. Ceci vient confirmer les propos de Charreaux et Pitol-belin (1990) qui affirment que lorsqu'aucun actionnaire ne détient une part significative du capital, les administrateurs externes et indépendants sont nombreux et efficaces.

b) L'influence de la dispersion du capital sur la présence des comités spécialisés au sein du CA

Il s'agit d'effectuer un tableau croisé entre ces deux variables afin de ressortir le lien existant entre ces deux variables.

© 2022 Global Journals

Tableau 4: la relation entre la dispersion du capital et la présence de comité spécialisé au sein du CA

			Le CA dispose des comités spécialisés		Total
			Oui	Non	
Dispersion du capital	Faible	Effectif	15	20	35
		Effectif théorique	20,7	14,3	35,0
		% dans dispersion du capital	42,9%	57,1%	100,0%
		% dans le CA dispose des comités spécialisés	41,7%	80,0%	57,4%
		% du total	24,6%	32,8%	57,4%
	Forte	Effectif	21	5	26
		Effectif théorique	15,3	10,7	26,0
		% dans dispersion du capital	80,8%	19,2%	100,0%
		% dans le CA dispose des comités spécialisés	58,3%	20,0%	42,6%
		% du total	34,4%	8,2%	42,6%
Total		Effectif	36	25	61
		Effectif théorique	36,0	25,0	61,0
		% dans dispersion du capital	59,0%	41,0%	100,0%
		% dans le CA dispose des comités spécialisés	100,0%	100,0%	100,0%
		% du total	59,0%	41,0%	100,0%
X^2 cal = 8,865		ddl = 1	prob = 0,003	phi = -0,381	C = 0,356

Source: nos enquêtes

Parmi les 28 entreprises ayant un capital fortement dispersé, 5 soit 19,2% n'ont pas de comités spécialisés au sein de leur CA. Par contre, 21 soit 80,8% ont au moins un comité spécialisé au sein du CA.

Dans le sous-ensemble des entreprises ayant un capital faiblement dispersé, 20 soit 57,1% n'ont pas de comités spécialisés au sein du CA. Par contre, 15 soit 42,9% ont au moins un comité spécialisé au sein du CA. Il reste cependant à vérifier la relation entre ces différentes variables. La valeur de X^2 cal (8,865) avec ddl=1, est fortement supérieure à la valeur du X^2 théorique (3,84) au seuil α de 0,05. La probabilité de significativité associée est de 0,003 donc bien inférieur à 0,05. Cela nous conduit à confirmer l'hypothèse de dépendance des variables et à rejeter par conséquent celle d'une absence de lien entre la dispersion du capital et la présence de comités spécialisés au sein du CA. De même, les valeurs de phi et de C respectivement de -0,381 et de 0,356 viennent confirmer cette existence des liens malgré le fait que les deux variables évoluent en sens inverse comme l'indique le Phi. Tous ces éléments du tableau ci-dessus nous conduisent à confirmer avec un risque de 5% de se tromper notre hypothèse H2. Il reste cependant à vérifier la relation entre ces différentes variables par la régression linéaire simple.

Tableau 5: Analyse de la régressionentre la dispersion du capital et la présence de comité spécialisé au sein du CA

Récapitulatif du modèle[b]

Modèle	R	R-deux	R-deux ajusté	Erreur standard de l'estimation
2	,876[a]	,768	,764	,2424

b. Valeurs prédites: (constantes), dispersion du capital

ANNOVA[a]

Modèle		Somme des carrés	ddl	Moyenne des carrés	F	Sig.
2	Régression	11,451	1	11,451	194,893	,000[b]
	Résidu	3,467	59	5,876		
	Total	14,918	60			

a. Variable dépendante: le CA dispose des comités spécialisés
b. Valeurs prédites: (constantes), dispersion du capital

© 2022 Global Journals

Coefficients[a]

	Coefficients non standardisés		Coefficients standardisés	t	Sig.
	A	Erreur standard	Bêta		
2 (Constante)	,133	,098		,000	1,000
dispersion du capital	,867	,062	,876	13,960	,000

a. Variable dépendante: le CA dispose des comités spécialisés

Source: Auteurs

En effet, l'analyse de la régression simple entre la dispersion du capital et la présence de comités spécialisés au sein du CA vient confirmer le test d Khi-deux. Le tableau ci-dessus montre que le coefficient de détermination ou R-deux (R^2) du modèle de régression linéaire donne une valeur qui est nettement très satisfaisant (0,768) puisque supérieur à 0,5. Il est confirmé par le test de la robustesse du modèle dans la mesure où la valeur F est égale à 194,893 et est significative au seuil de 0,000 pour 1 et 59 degré de liberté. Le modèle de régression entre la dispersion du capital (X) et la présence de comités spécialisés au sein du CA (Y) se présente de la façon suivante:

$$Y = 0{,}133 + 0{,}876\,X + \varepsilon$$

(13,96)

Comme on peut le constater, le coefficient de régression de la variable explicative (taille du CA) a une valeur (t) de student supérieure à 2, soit 13,96. On note par ailleurs que ce coefficient de régression est significativement différent de zéro comme l'atteste le test de la valeur de (t). En effet, ce coefficient est différent de zéro au seuil de 0,000. Pour cela, l'hypothèse H2: plus le capital est dispersé, plus le CA dispose de comité spécialisé pour contrôler les comportements managériaux des dirigeants est validé. Ceci vient infirmer les propos de Paquerot et Mtanios (1999) qui pensent que dans une firme dont l'actionnariat est dispersé, un actionnaire seul n'est pas incité à engager des ressources (créer des comités spécialisés) pour exercer un contrôle sur la gestion. En effet, il pense être seul à supporter les coûts ainsi que les risques alors que l'ensemble des actionnaires bénéficieraient de cette action.

Ces résultats viennent remettre en cause les travaux de Omri et Mehri (2003) et Mtanios et Pasquerot (1999). En effet, Omri et Mehri (2003) ajoutent que dans les entreprises à actionnariat diffus, les actionnaires minoritaires ne sont pas généralement incités à contrôler les dirigeants afin de les amener à gérer l'entreprise de façon à augmenter sa valeur. Mtanios et Pasquerot (1999). pensent que dans une firme dont l'actionnariat est dispersé, un actionnaire seul n'est pas incité à engager des ressources pour exercer un contrôle sur la gestion car il sera seul à supporter les coûts ainsi que les risques alors que l'ensemble des actionnaires bénéficieraient de cette action.

IV. Conclusion

L'analyse du rôle et des caractéristiques du Conseil d'Administration dans l'entreprise est de nos joursune thématique d'une grande importance pour les chercheurs en sciences de gestion. L'objet de ce travail était d'analyserl'influence d'une dilution de l'actionnariat sur le contrôle disciplinaire du dirigeant dans les entreprises camerounaises.

Les résultats obtenus permettent en effet de relever l'influence de la dilution de l'actionnariat non seulement sur le nombre d'administrateurs externes (H1) mais aussi sur la disposition de comités spécialisés de contrôle au sein du Conseil d'Administration (H2) et donc une influence sur le contrôle disciplinaire du dirigeant.

En effet, les entreprises camerounaises étant en majoritéà structure de propriété concentrée doivent revoir la géographie de leur capital en l'ouvrant à de nouveaux actionnaires. Cela permettra en effet d'acquérir une diversité de ressources et d'équilibrer le pouvoir des différents actionnaires. Toutefois, les entreprises dans ce contexte, à la suite desrésultatsobtenus doivent adopter une structure de propriété plus diluée pour parvenir à une meilleureefficacité de leur Conseil d'Administration et par conséquentàleur performance.

Références Bibliographiques

1. Alexandre H. et Paquerot M. (2000), « Efficacité des structures de contrôle et enracinement des dirigeants », *Finance Contrôle Stratégie*, Vol. 3, N 2, PP.5-29.
2. Bimene B.I. et Ngouem U.M.T (2020), « Le rôle de la bonne gouvernance d'entreprise dans la communication des informations comptables et financières: une nécessité au Cameroun », *Revue Africaine de Management,* Vol.5(1), pp.17-34.
3. Charreaux G. et Pitol- Belin J.P. (1987), « Enquête nationale sur le Conseil d'Administration des entreprises françaises », Etude PeatMarwick.
4. Charreaux G. et Pitol- Belin J.P. (1990), « Le Conseil d'Administration », Vuibert, Gestion.
5. Demsetz H. (1983), « The structure of ownership and the theory of the firm », *Journal of Law and Economics,* Vol.16, PP. 375-390.
6. Feudjo J.R. et Tchankam J.P. (2018). L'implication des actionnaires institutionnels dans la gouvernance

© 2022 Global Journals

des entreprises: le cas d'une économie en développement. *Recherche en Sciences de Gestion,* N°0, p. 157- 182

7. Hermalin B. et Weisbach M., (1991), « The determinant of board composition », RAND, *Journal of Economics,* Vol. 19, PP. 589-606.
8. Jensen M.C. (1993), « The modern industrial revolution exist, and the failure of internal control systems », *Journal of Finance*, N 3, PP. 831-880.
9. Jensen M.C. et Meckling (1976), « Theory of the firm: managerial behavior, costs and ownership structure », *Journal of Financial economics*, Vol. 3, PP. 305-360.
10. Kini o., Kracaw W. et Mian S. (1995), « Corporate takeovers, firm performance and board composition », *Journal of Corporate Finance*, Vol. 1, N 3-4, PP. 383-412.
11. Mbaduet, J. F., Nanfosso, R. A. T., Wamba, L. D., Sahut, J. M., et Teulon, F. (2019). Pouvoir du dirigeant, gouvernance et performance financière des entreprises: le cas camerounais. *Gestion 2000*, *36*(2), 61-82.
12. Mfouapon G.K et Feudjo J.R. (2013). L'efficacité du conseil d'administration dans les sociétés anonymes au Cameroun: une lecture par l'hétérogénéité des administrateurs. *La Revue Gestion et Organisation*, vol. 5, N°2, p. 196-202
13. Moungou Mbenda S.P (2017), « Le pouvoir du dirigeant dans la relation d'agence: cas des entreprises publiques au Cameroun », Association Internationale de Management Stratégique, XXVIe Conférence Internationale de Management Stratégique, Juin.
14. Mtanios, R., et Paquerot, M. (1999). Structure de propriété et sous-performance des firmes: une étude empirique sur le marché au comptant, le règlement mensuel et le second marché. *Finance contrôle stratégie*, *2*(4), 157-179.
15. Omri A. et Mehri (2003), « Conseil d'Administration et performance des entreprises tunisiennes, *African administrative Studies*, N 60, PP. 20-36.
16. Shleifer A. et Vishny R.W. (1997), « A survey of corporate governance », *Journal of finance*, Vol.52, PP. 737-783.
17. Tajer, A., Ouberka, B., et Rigar, S. M. (2021). Structure de l'actionnariat et performance financière des entreprises marocaines cotées en bourse. *Revue Française d'Economie et de Gestion*, *2*(8).
18. Yougang B. (2018), « Mécanismes internes de gouvernance et pérennité des établissements de micro finance au Cameroun », *Revue Africaine de Management*, Vol.3(2), p. 134-152.

© 2022 Global Journals